



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/4005

Attribution d'une subvention de 9 000 euros à l'association Générations Roller, pour l'organisation de la 15e édition du "Lugdunum Roller Contest", le samedi 22 et le dimanche 23 septembre 2018

Direction des Evénements et Animations

Rapporteur : M. CUCHERAT Yann

SEANCE DU 2 JUILLET 2018

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 5 JUILLET 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 25 JUIN 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 5 JUILLET 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 12 JUILLET 2018

PRESIDENT : M. KEPENEKIAN Georges

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, Mme RIVOIRE, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAIN, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. FENECH (pouvoir à M. GUILLAND), Mme BERRA (pouvoir à Mme de LAVERNEE), M. RUDIGOZ (pouvoir à M. DURAND), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à Mme ROLLAND-VANNINI), Mme SANGOUARD (pouvoir à Mme BALAS), M. HAVARD (pouvoir à Mme CONDEMINE), Mme PERRIN-GILBERT (pouvoir à Mme GRANJON), M. BOUDOT, Mme MADELEINE (pouvoir à M. BROLIQUIER)

ABSENTS NON EXCUSES :

2018/4005 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 9 000 EUROS A L'ASSOCIATION GENERATIONS ROLLER, POUR L'ORGANISATION DE LA 15E EDITION DU "LUGDUNUM ROLLER CONTEST", LE SAMEDI 22 ET LE DIMANCHE 23 SEPTEMBRE 2018 (DIRECTION DES EVÉNEMENTS ET ANIMATIONS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 14 juin 2018 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'association Générations Roller, dont le siège social est situé au 2 place Sathonay à Lyon 1^{er}, organise la 15^e édition du « Lugdunum Roller Contest », du samedi 22 au dimanche 23 septembre 2018.

L'association a pour objet de regrouper ses membres, en toute convivialité, dans le but de développer la pratique du roller dans le cadre des loisirs, du sport et des déplacements urbains.

En 2017, la 14^e édition du « Lugdunum Roller Contest » a rassemblé plus de 1 000 participants.

Cette année, l'événement commencera par la traditionnelle randonnée nocturne, « Randonnée Spéciale Contest », ouverte à tous, le vendredi 21 septembre à 20h30. Le départ aura lieu place Bellecour à Lyon 2^e avec un parcours d'une boucle de 20 kilomètres au cœur de la Presqu'île et en bordure du Rhône.

Le samedi 22 septembre 2018, de 10h00 à 18h00, plusieurs initiations sportives et démonstrations de roller et de skate auront lieu place Bellecour, dont une compétition de slalom : « Slalom Speed » avec les qualifications et la finale.

Le dimanche 23 septembre 2018, l'événement accueillera une étape de la Coupe de France Marathon de vitesse avec un parcours ultra urbain au départ de la place Bellecour, entre Presqu'île et quais du Rhône :

- « la course des gônes » ouverte aux jeunes de 6 à 14 ans ;
- « le parcours loisirs » épreuve grand public et accessible à tous sans compétition ;
- « le 21 km sportif » ouvert à tous permettant au plus grand nombre de participer à une compétition, avec une nouvelle catégorie, le Skate ;
- « le 42 km marathon », rassemblant l'élite de la discipline sur la distance.

Différentes épreuves ouvertes à tous seront prévues :

- « le Kids Contest », un circuit de tremplins, obstacles et virages pour les moins de 18 ans en trottinette et en roller ;
- « Battle et Speed Slalom » avec les qualifications et les finales ;
- « la Trotti'Race » pour les adeptes de la trottinette, permettant au plus grand nombre d'emprunter le parcours ;
- « World Skate Cross Series », une épreuve de free ride proposée avec un parcours de modules, avec les qualifications et une finale.

Un village partenaire avec de nombreuses animations rythmeront également ces deux jours.

Les objectifs de l'association pour cette 15^e édition sont :

- d'organiser une compétition de qualité et de haut niveau ;
- de promouvoir cette discipline auprès du public lyonnais ;
- de participer au développement de la pratique du roller et d'autres activités de glisse urbaine ;
- de rendre cet événement unique en France et contribuer au rayonnement de la Ville de Lyon.

En 2017, l'association a reçu une subvention de 9 000 euros de la Ville de Lyon pour l'organisation de cet événement, par délibération n° 2017/3157 du 18 juillet 2017.

Cette année, l'association sollicite une subvention à hauteur de 9 000 euros. Le budget prévisionnel de cette manifestation s'élève à 40 350 euros.

En raison de l'intérêt que présente la manifestation, au plan sportif et rayonnement de la ville, je propose d'allouer une subvention de 9 000 euros à l'association Générations Roller.

La Direction des Sports de la Ville de Lyon verse par ailleurs une subvention de 6 000 euros dans le cadre d'une subvention annuelle de fonctionnement.

Vu l'avis du Conseil des 1^{er}, 2^e et 7^e arrondissements ;

Où l'avis de la commission éducation - petite enfance - université - jeunesse - vie associative - sports ;

DELIBERE

1. Une subvention de 9 000 euros est allouée à l'association Générations Roller pour l'organisation de la manifestation « Lugdunum Roller Contest », du samedi 22 au dimanche 23 septembre 2018.

2. La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2018, sur le code service 10230, programme EVENSPORT, opération EVENSPOR, ligne de crédit n° 44 036, fonction 415, nature 6574.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Yann CUCHERAT